



**CONCOURS D'ADMINISTRATEUR DU SÉNAT
2017**

DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA FORMATION

Épreuve d'admission

**ÉPREUVE DE COMPOSITION À OPTION :
DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE**

Composition portant sur le droit pénal et la procédure pénale

(durée 3 heures – coefficient 3)

SUJET

La prescription en matière pénale